

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille**Objet :**Référence :  
2024 / 1 / 2SOLLICITATION DU  
FONDS DE  
CONCOURS  
« TRANSITION  
ENERGETIQUE ET  
BAS CARBONE »  
AUPRES DE LA  
METROPOLE  
EUROPENNE DE  
LILLE  
\*\*\*\*\*RENOVATION DE  
L'ECLAIRAGE PUBLIC  
(rue du Sentier de la  
Grange,  
rue du Moulin d'Or,  
rue du Maréquaix,  
Sentier Castel)DATE DE CONVOCATION  
6 Février 2024DATE D'AFFICHAGE  
6 Février 2024EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL : 23NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 22

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie  
que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la porte de la  
Mairie le :**EXTRAIT DU  
DELIBERATIONS****du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG**

L'an deux mil Vingt Quatre, le Douze Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présents** : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

**Absent excusé :**

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric

**Absent :****A été nommé secrétaire** : M. DELBROUCQ Damien

Engagée dans une démarche de sobriété énergétique, la commune de Chérens a décidé d'agir sur son parc d'éclairage public

Aussi, dans la continuité de son programme, elle souhaite poursuivre ces travaux et procéder à la rénovation de l'éclairage public dans les rues suivantes :

- Rue du Sentier de la Grange
- Rue du Moulin d'Or
- Rue du Maréquaix
- Sentier Castel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 48 415,00 euros HT.

En cohérence avec les engagements pris dans le cadre du Plan Climat Air Énergie métropolitain, la Métropole Européenne de Lille (MEL) s'est engagée, par l'intermédiaire du fonds de concours dédié à la « transition énergétique et bas carbone », à soutenir les projets communaux visant à améliorer durablement la performance énergétique du patrimoine communal.

Compte tenu que ces travaux de rénovation de l'éclairage public sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier de la Métropole Européenne de Lille à hauteur de 40 % des dépenses éligibles au titre du fonds de concours dédié à la « transition énergétique et bas carbone »,

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de rénovation de l'éclairage public dans les rues suivantes : rue du Sentier de la Grange, rue du Moulin d'Or, rue du Maréquaix, Sentier Castel ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la Métropole Européenne de Lille dédié à la « transition énergétique et bas carbone » à hauteur de 40 % pour ce projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de soutien financier et à signer tout document s'y référant.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Pascal ZOUTE

